

PERSONNES CIBLÉES	Installateur sanitaire CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente
TEMPS INDICATIF	Pour le traitement méthodique-didactique du module, nous recommandons aux prestataires de planifier 30 heures de cours.

Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure, pour des immeubles jusqu'à max. 8 appartements et 4 étages (constructions neuves ou rénovations), de planifier l'alimentation en eau froide et en eau chaude (dimensionnement selon la méthode simplifiée compris), de déterminer les besoins en eau chaude et la dimension du chauffe-eau, ainsi que de dimensionner et de planifier des installations de traitement d'eau, de surpression et de récupération d'eaux pluviales.

Sujets / objectifs

- 1. Structure et tâches du distributeur d'eau**
 - 1.1. Vous expliquez la structure et les tâches du distributeur d'eau (C2).
- 2. Alimentation en eau froide**
 - 2.1. Vous appliquez les normes et directives (C3).
 - 2.2. Vous planifiez le tracé de conduites d'une installation d'eau froide (C3).
 - 2.3. Vous effectuez le dimensionnement selon la méthode simplifiée conformément à la directive W3 (C3).
 - 2.4. Vous dimensionnez des appareils de traitement d'eau, des installations de surpression et des installations de récupération d'eaux pluviales en respectant les instructions en la matière (C3).
- 3. Alimentation en eau chaude**
 - 3.1. Vous tenez compte des lois et des ordonnances sur l'énergie (C4).
 - 3.2. Vous appliquez les normes et directives (C3).
 - 3.3. Vous planifiez le tracé de conduites d'une installation d'eau chaude (C3).
 - 3.4. Vous effectuez le dimensionnement selon la méthode simplifiée conformément à la directive W3 (C3).
 - 3.5. Vous calculez les besoins en eau chaude et déterminez la dimension du chauffe-eau (C3).

Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 120 minutes.

L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen.

Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

Une partie de l'examen du module peut être effectuée à l'aide de moyens informatiques.

Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.